

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU

- Séance du 10 décembre 2008
- Date de convocation 03 décembre 2008
- Secrétaire : Gilles Desmottes

AEU : Modification du cahier des charges

Le maire présente au conseil municipal la modification du cahier des charges, à savoir la séparation en 2 lots de l'approche environnemental de l'urbanisme et la définition d'un programme d'aménagement et logement, après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette modification.

DEPLACEMENT ENTREE D'AGGLOMERATION

Le Maire rend compte au conseil municipal de son rendez-vous avec l'agence routière départementale de Villedieu, la modification de l'entrée d'agglomération sur la D7 direction Avranches. Il est décidé de déplacer la zone 70 et le panneau d'agglomération jusqu'à « l'entreprise Baisnée » au PR 32 114 coté La Haye Pesnel et 32915 coté Avranches, ceci afin de rendre cohérentes les limites de vitesse autorisées et la sécurité.

Le maire prendra l'arrêté de circulation en ce sens.

TRAVAUX

Les travaux du logement « 4 rue de l'Abbaye » sont terminés. Il reste à demander un devis pour l'éclairage extérieur. Le locataire a pu réintégrer les lieux.

ASSAINISSEMENT

Au village Catrel :

Le gros oeuvre est pratiquement terminé. Les habitations vont pouvoir se raccorder au réseau d'assainissement collectif dès maintenant et devront le faire dans les 2 ans

PLUVIAL

Les travaux d'ouverture de fosse avec évacuation pour débarnage et curage sur le chemin de « par en dessous » situé devant l'entreprise Debon ont été effectués pour une montant de 666,29 €.

Un aménagement sera réalisé pour sécuriser cet endroit .

SIVU ECOLES

Le permis de construire a pris du retard et l'appel d'offres est infructueux sur 2 lots. (maçonnerie et serrurerie).

ORDURES MENAGERES

Le SIRTOM va fournir des sacs transparents de 30L – 50L, 150 L pour les collectivités.

Les particuliers devront se fournir en mairie à partir de fin janvier.

REVALORISATION TARIFS

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune	170€
Habitants hors commune	300€
Association de la commune	gratuit
Association hors commune	120 €
Vin d'honneur	65,00 €

LOCATION PETITE SALLE

Habitants de la commune	137€
Habitants hors commune	180€
Vin d'honneur	55 €
Soirée boum commune	50 €

RATICIDE – SOURICIDE

2 € le sac

CIMETIERE

La concession tarif unique pour 30 années est de 200 €

PHOTOCOPIES

Format A4	0,25 €
Recto/verso	0,40 €
Format A3	0,50 €
Recto/verso	0,80€

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter la redevance de 2%.

COMPETENCES COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications des statuts de la Communauté de Communes comme suit :

- Le conseil communautaire décide donc de compléter la liste des voies d'intérêt communautaire telle que proposée dans le tableau et la carte ci-annexés.

- Actions de promotion en faveur du tourisme et institution de la taxe de séjour intercommunale.

Pour cette dernière délibération le conseil municipal décide de faire une réserve liée au fait que la taxe de séjour de la future résidence de tourisme et du futur gîte d'étape devait accompagner ces 2 projets dans la mise en place d'un poste d'animation d'environnement.

Le conseil municipal demande donc que l'institution de la taxe de séjour intercommunale ne remette pas en cause le projet communal.

CAFE – EPICERIE

Le maire informe le conseil municipal des difficultés que nous rencontrons concernant le versement de la subvention (FISAC). Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de préciser qu'il s'étonne que les règles d'attribution changent entre l'acceptation de la subvention et son calcul définitif

DATES A RETENIR

-Arbre de Noël 14 décembre

-Voeux du maire 16 janvier 2009 à 18h30